
Dans les entreprises, le monde d'après sera toujours plus technologique

ERICK HAEHNSEN Le 14/05 à 07:26

L'un des effets induits du Covid-19 a été l'intensification spectaculaire de l'utilisation du digital dans les entreprises. En particulier des applications hébergées dans le cloud qui sont les clés du télétravail. Le mouvement paraît déjà irréversible.

Transformant la contrainte de la crise sanitaire en opportunité, de nombreuses entreprises ont approfondi et, pour certaines, même entamé leur transformation numérique. « *L'économie est entrée de plain-pied dans le digital et elle ne reviendra pas en arrière* », estime David Chassan, directeur de la stratégie de 3DS Outscale, la filiale cloud de Dassault Systèmes. Et **ce mouvement a touché presque toutes les organisations**, sans distinction ni de taille ni de secteur d'activité.

Ainsi, des commerçants : restaurateurs, libraires ou fleuristes... ont créé en quelques jours des **services de « click and collect » avec modules de commande et de paiement en ligne**. Un signe ne trompe pas sur l'ampleur de ce phénomène, celui de l'augmentation des formations en ligne pour apprendre à créer un site Internet marchand. « *En vitesse de croisière, nos formations attirent 800 à 900 TPE par mois. En **mode** webinar, on est passé à 8.500 TPE par mois* », comptabilise Pierre Bonis, directeur général de l'Afnic, l'association qui gère l'attribution des noms de domaine en .fr sur Internet.

Assemblées générales en visioconférence

Des entreprises ont, elles, **déployé ou renforcé des** applications de travail collaboratif pour leurs employés en **télétravail**. « *Du jour au lendemain, le nombre des commandes d'outils digitaux a bondi de 30 %* », assure Michel Paulin, PDG d'OVH, le premier opérateur européen de cloud. Comme ses concurrents américains Amazon, IBM, Oracle ou Google, OVH a proposé aux entreprises des offres solidaires pour digitaliser leur organisation.

Certaines, jusque-là réticentes, ont pu apprécier les apports de ces outils collaboratifs en ligne, et il leur sera désormais impossible de faire machine arrière. En témoigne le syndic de copropriété Bellman... **s'appuyant sur son portail de services cloud, il n'a pas pris de retard sur son planning d'assemblées générales**. Certains jours du **confinement**, quatre à cinq assemblées générales ont été réalisées en visioconférence. Et cela ne devrait pas ralentir avec le maintien de la distanciation sociale.

Signatures numériques

Certaines entités avaient déjà pris les devants dans leur digitalisation. La crise les pousse à aller un cran plus loin encore. Ces entreprises, souvent plus grandes ou dans des secteurs à plus forte teneur technologique, en ont profité pour **engager des transformations digitales plus profondes**, notamment d'automatisation de leurs processus métiers.

A l'instar de l'agence immobilière Homeloop. Créée en 2016, celle-ci **réduit les transactions de six mois à deux semaines** en achetant « cash » des biens et en numérisant au maximum son activité. Tout cela grâce notamment à sa plateforme cloud. « *Avec un tuto vidéo, nous assistons le propriétaire qui réalise lui-même la visite virtuelle de son bien avec son smartphone*, décrit Aurelien Gouttefarde, PDG de Homeloop. *Ensuite, nos équipes développent leur expertise grâce à nos algorithmes. Enfin, nous utilisons la signature électronique de YouSign pour le compromis de vente et celle de DocuSign pour finaliser à distance la vente chez l'une des deux études notariales partenaires.* » En plein confinement, l'agence a pu ainsi signer une vente et un compromis.

Besoin d'indépendance et de souveraineté

« *Le digital est entré en force au coeur des entreprises confinées. Avec le retour à la normale, espérons qu'elles ne relâchent pas leur effort* », confie Godefroy de Bentzmann, le président du Syntec numérique. Et comme dans l'agriculture et la production de matériel médical, cette période d'isolement et de fermeture des frontières repose aussi la question de la **dépendance numérique de nos entreprises aux prestataires étrangers**, et donc de la souveraineté. « *Nos entreprises ont besoin d'alternatives françaises et européennes* », ajoute celui qui est aussi cofondateur de l'entreprise de services numériques Devoteam.

Parmi ces solutions franco-françaises, citons Rapid. Space, un cloud souverain de nouvelle génération 100 % open source, fruit des français Amarisoft et Nexedi. « *Ce cloud s'affranchit des réglementations extraterritoriales, comme le Cloud Act américain*, décrit Jean-Paul Smets, PDG de Nexedi. *Dans chaque pays, même en Chine, une société de droit local possède les machines mais pas l'exploitation du système.* » Ce pied de nez donne de l'espoir aux PME européennes qui veulent de se déployer à l'international sans aliéner leur liberté.

Pendant le confinement, environ un quart des salariés se sont retrouvés en télétravail, selon différents sondages. Pour la plupart à 100 % ; une minorité a alterné entre présence au bureau et travail chez eux. Au total, cela concernerait plus de 7 millions d'actifs soit quatre fois plus qu'en novembre 2019. Le ministère du Travail comptabilisait alors 1,8 million de télétravailleurs en France.